

**COMMUNE de STOTZHEIM**  
 Arrondissement de SÉLESTAT-ERSTEIN  
 Canton de BARR

## **DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 16 mars 2015**

à 20 h 00

Sous la présidence de Jean-Marie KOENIG, Maire.

### **Étaient présents :**

Les Adjoint(e)s : Céline MASTRONARDI, André METZ et Michèle FETZER

Les Conseillers municipaux : Joanne ALBRECHT, Anne DIETRICH, Joseph EHRHART, Marc HARRER, Valérie HIRTZ, Dominique LEHMANN, Didier METZ, Norbert RIESTER, Benoît SPITZ.

Absents excusés : Carine GOERINGER et Philippe SCHMITT

Procurations : Philippe SCHMITT à Didier METZ  
 Carine GOERINGER à Valérie HIRTZ

### **COMMUNICATIONS**

M. le Maire fait part au Conseil des réunions et événements qui ont eu lieu depuis le dernier Conseil municipal.

N° 1

### **BAUX DE CHASSE COMMUNAUX POUR LA PÉRIODE 2015-2024 : AGRÉMENT DES PERMISSIONNAIRES DU LOT 1**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code de l'Environnement,
- Vu l'arrêté préfectoral du 8 juillet 2014 définissant le Cahier des Charges Type relatif à la location des chasses communales du Bas-Rhin pour la période du 2 février 2015 au 1er février 2024,
- Vu la délibération du 10 février 2015 par laquelle le Conseil municipal décide de retenir comme mode de location l'appel d'offres, pour le lot n° 1, suite à l'adjudication infructueuse du mardi 10 février 2015,
- Entendu le Maire qui fait le compte rendu de la commission consultative de la chasse communale qui s'est réunie le 27 février 2015,
- Vu les pièces complémentaires déposées en date du 28 février 2015 par M. Xavier BARTHELMEBS pour compléter son dossier de candidature pour l'appel d'offres, satisfaisant les articles 10, 16 et 17 du cahier des charges,
- Vu la délibération du 2 mars 2015 par laquelle le Conseil municipal agrée les candidatures reçues suite à l'appel d'offres et à Commission Consultative de la Chasse Communale réunie le 27 février 2015,
- Vu le compte rendu de la Commission de location pour l'ouverture des offres et l'attribution du lot n° 1 de la chasse communale, en date du 2 mars 2015,
- Entendu le Maire qui fait le compte rendu de la commission consultative de la chasse communale qui s'est réunie le 16 mars 2015 pour l'agrément des permissionnaires du lot n° 1 attribué à M. Xavier BARTHELMEBS domicilié à 67220 DIEFFENBACH AU VAL,

#### **le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- AGRÉE les permissionnaires de M. Xavier BARTHELMEBS, domicilié à 67220 DIEFFENBACH AU VAL, lot de chasse n° 1 composé de 398 hectares comme suit :

Nom-prénom	Adresse	Permis de chasse délivré
BARTHELMEBS Xavier	21 rue de la Montagne 67220 DIEFFENBACH AU VAL	N° 044-2-23090 délivré le 22/10/2002, validé le 29/06/2014 – PRÉFECTURE LOIRE-ATLANTIQUE ONCFS LOIRE ATLANTIQUE
RISCH Christian	15 rue du Château 67140 ZELLWILLER	N° 67-1-664 délivré le 16/05/2007, validé le 09/07/2014 – PRÉFECTURE DU BAS-RHIN ONCFS STRASBOURG
RISCH Gérard	20 rue Ehret Wantz 67140 HEILIGENSTEIN	N° 201306780177-13-A du 18/03/2014, validé le 30/07/2014 – ONCFS LE PERRY EN YVELINES

- CHARGE le Maire d'établir la liste annuelle des permissionnaires pour le lot n° 1,
- AUTORISE le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

**N° 2**

### **TRAVAUX SALLE MULTI-ASSOCIATIVE : CHOIX DES ENTREPRISES**

- Vu la délibération du 4 mars 2013 par laquelle le Conseil municipal décide d'inscrire au Contrat de Territoire 2013-2015 les travaux de la salle multi-associative,
- Vu la délibération du 2 décembre 2013 par laquelle le Conseil municipal approuve le Contrat de territoire 2013-2015,
- Vu la délibération du 2 septembre 2013 par laquelle le Conseil municipal décide de faire chiffrer les travaux à effectuer dans la salle multi-associative,
- Vu la délibération du 13 janvier 2014 par laquelle M. le Maire présente les premiers devis reçus pour les travaux de la salle multi-associative,
- Vu la délibération du 3 novembre 2014 par laquelle le Conseil municipal décide d'effectuer les travaux de la salle multi-associative,
- Vu la délibération du 19 janvier 2015, en point divers, lors de laquelle les devis pour les travaux d'électricité et chauffage sont présentés et retenus par le Conseil municipal,
- Vu la délibération du 27 janvier 2015 par laquelle le Conseil municipal valide les devis retenus pour les travaux d'électricité et chauffage de la salle multi-associative,
- Vu la délibération du 2 mars 2015, en point divers, par laquelle le Conseil municipal donne son accord pour lancer l'appel d'offres des lots menuiserie, maçonnerie et plâtrerie,
- Vu les devis recueillis,

**le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- DÉCIDE d'attribuer les travaux aux entreprises suivantes :

Travaux	Entreprise	Montant HT
Travaux maçonnerie	Entreprise MASTRONARDI SARL – 67140 STOTZHEIM	1 430,00 €
Travaux menuiserie	Menuiserie GOETTELMANN – 67730 CHÂTENOIS	6 078,50 €

- DÉCIDE d'effectuer une nouvelle demande d'offres pour le lot plâtrerie ; les travaux décrits dans la première demande ont été modifiés,
- AUTORISE le Maire à signer les devis pour ces travaux.

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

N° 3

## **DIVERS ET COMMUNICATION**

### **3.1. Attribution d'une parcelle en location**

- Vu le courrier de demande de résiliation du contrat de bail reçu de l'EARL CROMER Laurent pour la parcelle cadastrée section 56 n° 8 au lieudit Sandfurt, lot 12, d'une surface de 100 ares,
- Considérant que la Commune a proposé à la location une parcelle de pré, cadastrée section 56 n° 8 au lieudit Sandfurt, lot 12, d'une surface de 100 ares, loyer 144,44 €, charges en plus,
- Vu les candidatures reçus,

**le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- DÉCIDE de donner en location, après tirage au sort, à partir du 11 novembre 2014, pour une durée de neuf années consécutives à SCEA ALLHEILIG MRC, la parcelle de pré, cadastrée section 56 n° 8 au lieudit Sandfurt, lot 12, d'une surface de 100 ares, loyer 144,44 €, charges en plus,
- PRÉCISE en outre que le pré loué ne devra en aucun cas être labouré,
- HABILITE le Maire à signer le bail à intervenir.

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

- M. le Maire fait le compte rendu de la réunion qui a eu lieu le 4 mars 2015 à **Ortenberg** concernant les différentes manifestations qui auront lieu à l'occasion du **50<sup>ème</sup> anniversaire du Jumelage** qui aura lieu le 20 septembre 2015 à Ortenberg.
- Céline MASTRONARDI, Adjointe au Maire, fait part aux membres du Conseil de la décision de la Commission de Réforme dans le cadre de **la reconnaissance de maladie professionnelle de l'agent Jean-Pierre GARGOWITSCH**. La Commission a décidé l'imputabilité de la maladie à la Commune. Un arrêté sera pris dans ce sens. Les frais afférents à l'achat de l'appareil auditif reviennent à la Commune qui sera remboursée après paiement par la FIPH. L'assurance YVELIN prendra contact avec la mairie pour informer des suites données.
- Mme Michèle FETZER, Adjointe au Maire, rappelle aux membres du Conseil **la sortie qui aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> mai 2015 avec visite de la station de pompage et du château d'eau de Zellwiller, suivie d'un repas au Restaurant Baur**. M. le Maire informe le Conseil que ce sera Cédric Metz qui animera la visite. Le Conseil décide de l'inviter, lui et sa famille, au repas. Le rendez-vous est fixé à 9 h 15 devant la mairie.
- M. le Maire informe les membres du Conseil de la **sortie des locataires du logement sis 4 rue des Prunes**, M. et Mme ECKER, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2015. Il demande l'avis du Conseil quant au loyer à proposer aux prochains locataires. Le Conseil donne son accord pour maintenir le loyer actuellement pratiqué, à savoir 480 € par mois, sans les charges.
- Une Commission École-Jeunesse aura lieu le jeudi 19 mars prochain à 20 h.

**La séance est levée à 21 h 30**

*Délibération certifiée exécutoire compte  
tenu de sa réception en Sous-Préfecture  
le 23 mars 2015  
Extrait certifié conforme,  
Le Maire*

**TABLEAU DES SIGNATURES POUR L'APPROBATION DU PROCÈS VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE STOTZHEIM  
DE LA SÉANCE DU 16 MARS 2015**

**Ordre du jour :**

1. Baux de chasse communaux pour la période 2015-2024 : agrément des permissionnaires du lot 1
2. Travaux salle multi-associative : choix des entreprises
3. Divers et communication
  - 3.1. Attribution d'une parcelle en location

Noms et Prénoms	Qualité	Signature	Procuration
KOENIG Jean-Marie	Maire		/
MASTRONARDI Céline	Adjointe		/
METZ André	Adjoint		/
FETZER Michèle	Adjointe		/
METZ Didier	Conseiller Municipal		/
ALBRECHT Joanne	Conseillère Municipale		/
SPITZ Benoît	Conseiller Municipal		/
LEHMANN Dominique	Conseillère Municipale		/
SCHMITT Philippe	Conseiller Municipal		Procuration à M. Didier METZ
HIRTZ Valérie	Conseillère Municipale		/
RIESTER Norbert	Conseiller Municipal		/
GOERINGER Carine	Conseillère Municipale		Procuration à Mme Valérie HIRTZ
EHRHART Joseph	Conseiller Municipal		/
DIETRICH Anne	Conseillère Municipale		/
HARRER Marc	Conseiller Municipal		/